

# Comité de pilotage

Date : 19/12/2019



## **Participant.e.s :**

Elus : Michel Gautheron, Vincent Beillard, Patrick Thevenet, Fernand Karagiannis, Agnès Hatton, André Oddon, Philippe Saulnier, Christine Seux, Joachim Hirschler, Annie Morin

Agent municipal : Valérie Ribeiro, stagiaire

Habitants: Pascal Denavit, Monique Teghil, Pierre Chomet, Monique Gautheron, Anne Marie Croizet, Maguy Ailliot, Guillemette Thevenet, Martine Verquère, Maguy Royer, Mireille Banet, Martine Lamande, + Mathieu Braunstein (journaliste de Télérama).

Parking du Rieussec : du retard dans la maîtrise d'ouvrage. Un premier devis a été reçu. Pour le parking, on peut demander à la région une subvention qui peut aller jusqu'à 50%.

Il faut voir le devis en détail. On voit avec le Budget Prévisionnel 2020. On reportera 15 000€ de 2019 sur 2020. Le complément devra se voter au BP 2020. La commission de l'Avant-Projet Définitif se déroulera au mois de mars 2020.

A noter que, dans le cadre de l'investissement sur l'éclairage public de la commune en lien avec le SDED, le parking recevra deux candélabres, le passage à gué en recevra un, ainsi que la montée de l'escalier en bords de Drôme.

Gap Corbeilles : Le projet actuel atteint un total 22 950€ TTC, mais peut baisser : il y a encore deux fournisseurs à contacter pour le même matériel. Par contre, la pose envisagée par nos agents sera faite par une entreprise, car elle s'avère technique. On mettra des stickers sur les poubelles pour indiquer les points de tri.

Le mobilier retenu est le modèle Capitole de la marque BAMMENS :

- 6 corbeilles de 50l avec option caninette + 9 corbeilles de 50 l avec option cendrier + 9 corbeilles de 70 l avec option cendrier
- 5 cendriers muraux (proches des commerces)
- 2 colonnes à mégots
- 1 compacteur (pour cannettes et bouteilles plastiques)

Le financement du département à hauteur de 30% et la participation forfaitaire de la région de 6176 €, font que ce projet est financé à plus de 60%. Le reste à charge communal serait de 11 300€ sans la pose qui sera faite soit par les services techniques soit par une entreprise.

## Dotations cantonales :

Scène démontable avec une subvention de 5760€ pour un coût d'environ 22 000€ avec une couverture. 5760 € accordé pour un devis de Pôle Système de 11360 € sans toit, 22 000 € avec toit.

Clôture de la gare (3929€) : une subvention sera versée.

AMO (Assistance à la Maîtrise d'Ouvrage) du parking du Rieussec : 960€.

Panneaux de police(5209€) : pas de réponse mais la somme peut être prise sur les amendes de police avec au minimum 30%.

Chaucidou et dos d'âne avenue Coupois (5073€) et réfection du pont St Jean(9644 €) : réponse en février 2020.

Réseau eau/assainissement/pluviale/réfection de la route de Saint-Jean (première section) : 78470€

Columbarium au cimetière : 5227€

Abribus au collet : 2995€

Gap locaux jeunesse : voir le CR sur le site. Fernand KARAGIANNIS indique qu'il faudra bien défendre ce projet après les élections auprès de la prochaine CCCPS.

GAP concertation à propos des pesticides : 1<sup>ère</sup> rencontre en octobre avec les agriculteurs puis d'autres réunions avec agriculteurs et habitants. Une réunion publique permettra dans un premier temps de faire un état des lieux de ce qui se pratique chez les agriculteurs, de présenter aussi le zéro phyto et les collectivités, et de parler des pratiques des jardiniers. La seconde partie sera un échange entre les présents. Enfin la troisième partie discutera autour de : que demande-t-on à la collectivité (arrêté, charte locale ...).

Les Personnes publiques invitées seront les représentants de la chambre agriculture, le Groupe de Recherche en Agriculture Biologique (GRAB) ainsi qu'un représentant de la société civile (Génération futures, éventuellement).

Proposition d'André Oddon d'invitera aussi le syndicat de la Clairette.

Les CR des réunions seront disponibles sur le site de la Mairie.

Une habitante intervient pour souligner l'intérêt de la démarche adoptée par la mairie, qui lui a permis de se rendre compte qu'elle avait parfois des idées toutes faites sur le travail des agriculteurs et de nuancer sa position sur un éventuel arrêté.

Appels à projets « Centres villes et villages ». Ce Projet a été retenu parmi une dizaine de candidatures. *Voir article dans la lettre d'info.*

3 axes ont été retenus pour ce projet :

- Repenser les usages du boulevard de l'Echo et de la Calade (volet paysager, voirie, assainissement...)
- Accessécurisé vers le pôle multimodal d'innovation (multi pôle relatif à la mobilité : vélo covoiturage, coworking...) (*Point I, Gare ...*).
- Réaménagement du bâtiment communal de la place de la République et de la place du marché

*Intervention d'un habitant* : la démolition de certaines habitations, abandonnées à l'état de ruine, situées en centre bourg, serait-elle envisageable ?

*Réponse* : c'est une question qui a été posé au département et qui pourra être ajouté dans l'étude, mais qui restera du domaine privé.

Maison médicale : Il faut trouver un nom pour la résidence. Idée de lancer un sondage. La réception des travaux se fera le 21 janvier 2020. Le SIVU ne pourra entrer dans les locaux que lorsque la PMI aura validé le lieu.

Prévoir une réunion de coordination entre les élus travaux et jeunesse.

Toujours pas de 2<sup>e</sup> médecin qui ait confirmé, principalement à cause de la recherche de logement. Un courrier a été envoyé en ce sens aux autres communes.

CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) : lancement de l'étude pour la salle des fêtes/le nouveau centre rural d'animation.

Première réunion publique le samedi 11 janvier, à la salle polyvalente, 10h-12H.

3 ateliers auront lieu les lundis à partir de 18h30 : 20 janvier, 03 et 24 février.

Création d'un collège de représentants d'associations, d'un collège d'habitants et d'un collège d'élus, qui s'engageront sur ces 3 dates.

Les habitants travailleront sur la programmation. 3 ateliers participatifs sur les besoins, usages, envies et qualités seront organisés.

Abri du besoin : la difficulté à fermer de façon pérenne ce lieu est bien réelle. Le chantier participatif devrait pouvoir se faire. Le montant du budget prévisionnel des travaux de réparation de l'abri s'élève à 4500 €. L'idée de faire une cagnotte en ligne permettrait que tous les bénéficiaires, de Saillans et d'ailleurs, puissent participer. Un partenariat avec le Forum se met en place pour créer la cagnotte et la gérer. La création de cette dernière est prévue pour janvier/février afin de récolter les fonds pour le mois de mars.

Centenaire de la mort de Maurice Faure : le 11 janvier possibilité de visiter sa maison (inscription à la mairie, 20 personnes max) puis lecture de textes dans la salle du conseil.

Eglise : la rénovation de l'église est sur le site de la Fondation du Patrimoine. Cette fondation donnera une subvention de 7500 € pour la rénovation des décors peints si elle reçoit une somme équivalente de la part du public.

# G.A.P. ENVIRONNEMENT

Renouvellement du mobilier urbain de  
propreté

# GAP

## Mobilier urbain propreté

### Propositions

- ▶ Installation de corbeilles « anti-pochons » avec options cendrier et caninette
- ▶ Installation de cendriers muraux
- ▶ Installation de compacteurs en bord de Drôme et au City
- ▶ Détermination des critères physiques et fonctionnels du mobilier :
  - Option Anti pochons
  - Ergonomie
  - Solidité et durabilité
  - Discrétion et peu encombrant
  - Anti vandalisme
  - Entretien facile

# GAP

## 10 décembre 2019

- ▶ Analyse de l'offre et sélection du mobilier
  - 6 Corbeilles option caninette 50l + 9 corbeilles option cendrier 50 l + 9 corbeilles option cendrier 70 l
  - 5 Cendriers muraux
  - 2 colonnes mégots
  - 1 compacteur
- ▶ proposition de garder seulement un compacteur : celui en bord Drôme



# Coût prévisionnel

- ▶ Enveloppe votée pour un budget prévisionnel de 15.000 € TTC soit 12500 € HT
- ▶ En attente d'autres devis pour :
  - le mobilier BMMENS
  - la POSE du matériel : budget prévisionnel d'environ 4400 € HT

CORBEILLES options cendrier et caninette		CENDRIERS MURAUX		COLONNES MEGOT		COMPACTEUR		TOTAL sans pose		POSE		TOTAL avec pose	
prix HT	prix TTC	prix HT	prix TTC	prix HT	prix TTC	prix HT	prix TTC	prix HT	prix TTC	prix HT	prix TTC	prix HT	prix TTC
12560,00	15072,00	194,00	233,00	267,00	321,00	1520,00	1824,00	14541,00	17450,00	4400,00	5500,00	<b>18941,00</b>	<b>22950,00</b>

# Coût prévisionnel

- ▶ Montant total prévisionnel du Marché : **22950 € TTC**
- ▶ Subventions :
  - 30% du département - Subvention maximale de 8580 € HT sur un plafond de 34320 €
  - Subvention forfaitaire de la Région de 6176 € HT
- ▶ **Reste à charge pour la Communal de 11304 €** à cela s'ajoute 15 % du FCTVA

prix TTC	Prix HT	Département	Région	Reste à charge commune	% subvention
15 000,00	12 500,00	3 750,00	6 176,00	5 074,00	41%
20 000,00	16 666,67	5 000,00	6 176,00	8 824,00	53%
23 000,00	18 400,00	5 520,00	6 176,00	<b>11 304,00</b>	61%
28 500,00	23 750,00	7 125,00	6 176,00	15 199,00	64%
34 320,00	28 600,00	8 580,00	6 177,00	19 563,00	68%